

THEO2M - Introduction

INTRODUCTION

Introduction

Mieux connaître et comprendre la foi chrétienne, enracinée dans la tradition et cependant toujours neuve, et l'ouvrir aux défis d'une culture en pleine mutation : voilà les ambitions de la formation offerte par la Faculté de théologie et d'étude des religions.

Le programme est conçu de manière à favoriser une approche interdisciplinaire entre les domaines de la théologie d'abord, mais aussi avec la philosophie et les sciences humaines.

Votre profil

Vous

- êtes bachelier en théologie ou en sciences religieuses et vous souhaitez vous spécialiser dans vos domaines de prédilection ;
- êtes étudiant ecclésiastique et vous envisagez de vous préparer à la licence canonique en théologie ;
- souhaitez, au terme d'une première formation universitaire ou d'une expérience professionnelle, approfondir votre réflexion sur la société contemporaine à partir des ressources de la tradition chrétienne ;
- vous destinez à l'enseignement dans le secondaire, à des fonctions de recherche ou d'animation pastorale.

Votre futur job

Le spécialiste des questions de la foi chrétienne est apprécié pour ses qualités d'écoute, de dialogue et de tolérance. A côté de l'enseignement de la religion dans les écoles secondaires, diverses perspectives professionnelles sont envisageables au terme du master, moyennant parfois des compléments d'étude : recherche en théologie, animation pastorale (paroisses, mouvements, prisons, hôpitaux), journalisme religieux, missions de consultance ou médiation interculturelle et religieuse, etc.

Votre programme

Le master vous offre

- une formation approfondie dans les différents domaines de la théologie ;
- un apprentissage rigoureux des outils méthodologiques ;
- une spécialisation de recherche dans 19 2.8 Tniecherche i342ementsf04naitez, au terme d'une plles sont envessourd4z, 2 Tf 39999962 195.69599

THEO2M - Profil enseignement

COMPÉTENCES ET ACQUIS AU TERME DE LA FORMATION

6. Elaborer et mettre en œuvre une méthodologie rigoureuse, à l'aide des outils appropriés, afin d'analyser et d'interpréter de manière critique les résultats de la recherche.
7. Faire preuve d'un esprit de synthèse, formuler des conclusions et justifier une prise de position théologique.
8. Rédiger et présenter une recherche systématique et originale sur un sujet théologique particulier.

AA4

Développer et justifier une réflexion théologique personnelle en regard de problématiques et de questions de société importantes.

1. Intégrer les matières et les activités suivies durant l'ensemble de la formation.
2. Construire une réflexion théologique personnelle sur une question approfondie en lien avec la société actuelle.
3. Collaborer dans des projets pluridisciplinaires.
4. Agir en tant que théologien d'une manière rigoureuse dans le monde professionnel et la société civile.
5. Prendre position dans l'espace public en justifiant sa posture théologique et en tenant compte du contexte culturel.

AA5

Communiquer et dialoguer de manière professionnelle et respectueuse en s'adaptant à ses interlocuteurs et au contexte.

1. Réaliser des communications de qualité professionnelle écrites et orales, en utilisant les supports adéquats.
2. Adapter le contenu et la forme du message aux différents interlocuteurs (experts, collègues, public large).
3. Dialoguer de façon respectueuse et constructive avec des interlocuteurs variés.

AA6

Agir en acteur universitaire critique et responsable, soucieux de valeurs éthiques, en exerçant un regard réflexif et se projeter dans une logique de développement continu.

1. Adopter une attitude réflexive vis-à-vis des savoirs et des discours théologiques, et de leurs évolutions.
2. Intégrer une logique d'auto-évaluation, d'apprentissage et de développement continu indispensable pour évoluer positivement dans son environnement social et professionnel.
3. S'engager dans une vie socio-professionnelle selon une approche universitaire fondée et caractérisée par une prise de distance critique, capable d'agir d'une manière autonome et responsable, et étant soucieux de valeurs éthiques.

AA7

S'il choisit la finalité didactique, le diplômé sera capable de : Mobiliser les compétences nécessaires pour entamer efficacement le métier d'enseignant du secondaire supérieur, en religion catholique, et pouvoir y évoluer positivement.

1. Intervenir en contexte scolaire, en partenariat avec différents acteurs
2. Enseigner en situations authentiques et variées
3. Exercer un regard réflexif et se projeter dans une logique de développement continu

Pour plus de détails, consultez l'[Agrégation de l'enseignement secondaire supérieur \(théologie\)](#).

STRUCTURE DU PROGRAMME

Le tronc commun du programme (82 crédits) comprend obligatoirement un mémoire, un séminaire d'heuristique et un d'intégration théologique. Les autres activités couvrent les divers domaines des études théologiques et sont proposées sous forme de cours bisannuels. Chaque étudiant choisit également une des deux finalités disponibles (approfondie ou didactique) pour un total de 30 crédits et complète son programme avec des cours au choix.

Le programme de chaque étudiant comptera au moins 60 crédits par bloc annuel.

Il doit être approuvé par le président de la Commission de programme de la Faculté (TEBI).

L'étudiant qui le souhaite peut, avec l'accord dudit Président, remplacer des activités de son programme par des activités équivalentes figurant au programme des [Masters](#) de la KU Leuven (Faculteit Godgeleerdheid). Le total des activités suivies à Leuven ne dépassera pas 20 crédits. Au-delà de 20 crédits, l'étudiant est invité à s'inscrire dans le programme d'échange figurant dans la convention entre les deux Facultés.

En **2024-2025**, vous pouvez encore **débuter** une finalité didactique. **Dès septembre 2025**, pour vous former à enseigner à partir de la 4^{ème} année de l'enseignement secondaire, il vous faudra entamer:

- soit un master en enseignement section 4 (120 crédits), après un bachelier disciplinaire (180 crédits)
- soit un master en enseignement section 5 (60 crédits), après un bachelier disciplinaire (180 crédits) et un master disciplinaire (60 ou 120 crédits)

Pour plus d'information sur la Formation initiale des enseignants et enseignantes réformée, voir [ici](#)

THEO2M Programme

PROGRAMME DÉTAILLÉ PAR MATIÈRE

Tronc Commun [82.0]

- Obligatoire
 - ✂ Au choix
 - △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
 - ⊘ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
 - ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
 - △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
 - Activité avec prérequis
 - 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
 - 🚫 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
-

Liste des finalités

En 2024-2025, vous pouvez encore débiter une finalité didactique. Dès septembre 2025, pour vous former à enseigner à partir de la 4ème année de l'enseignement secondaire, il vous faudra entamer:

- *soit un master en enseignement section 4 (120 crédits), après un bachelier disciplinaire (180 crédits)*
- *soit un master en enseignement section 5 (60 crédits), après un bachelier disciplinaire (180 crédits) et un master disciplinaire (60 ou 120 crédits)*

Pour plus d'information sur la Formation initiale des enseignants et enseignantes réformée, voir [ici](#)

Finalité didactique [30.0]

REMARQUE IMPORTANTE: en vertu de l'article 138 alinéa 4 du décret du 7 novembre 2013 définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études, il ne sera pas procédé à l'évaluation des stages à la session de septembre. L'étudiant est invité à tout mettre en oeuvre pour réussir les stages d'enseignement à la session de juin, sous peine de devoir recommencer son année.

La finalité didactique est centrée sur la préparation à l'enseignement dans les années supérieures de l'enseignement secondaire. Le programme vise le développement des compétences suivantes : la conception, la planification et l'évaluation des pratiques ; la réflexion sur les pratiques et leur contexte ; la compréhension de l'institution scolaire, de son cadre et de ses acteurs. Le dispositif comporte trois types d'activités : des stages dans l'enseignement secondaire supérieur (60h) des séminaires ; des cours magistraux. Ces activités sont réparties en deux catégories : les stages, cours et séminaires transversaux, communs à toutes les disciplines. Ils portent le sigle AGRE (13 crédits) ; les stages, cours et séminaires propres à la(aux) discipline(s) (17 crédits). La finalité didactique des masters 120 intègre la formation diplômante « Agrégation de l'enseignement secondaire supérieur » ou AESS (300h - 30 crédits), en référence aux Décrets du 8 février 2001 et à celui du 17 décembre 2003 (concernant les fondements de la neutralité) relatifs à la formation initiale des enseignants du secondaire supérieur en Communauté française de Belgique. Ces 30 crédits constituent également le programme de l'AESS en théologie qui peut être suivi après un master 60 ou 120. Concrètement, la réussite du master à finalité didactique conduit à l'obtention du diplôme de master à finalité didactique ainsi que du titre professionnel d'agrégé de l'enseignement secondaire supérieur. L'évaluation des compétences du programme AESS est répartie sur les 2 années de master. Dans le cadre du master en théologie, la recherche en didactique de l'enseignement religieux ne fait pas l'objet d'un cours particulier ; elle se développe dans diverses activités d'enseignement (didactique de l'enseignement religieux, cours et séminaires d'enseignement religieux). Les étudiants ont la possibilité d'effectuer leur mémoire de master en didactique de la religion.

- Obligatoire
- ✂ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- ⊖ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🚫 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc.)

En 2024-2025, vous pouvez encore débiter une finalité didactique. Dès septembre 2025, pour vous former à enseigner à partir de la 4^{ème} année de l'enseignement secondaire, il vous faudra entamer:

- soit un master en enseignement section 4 (120 crédits), après un bachelier disciplinaire (180 crédits)
- soit un master en enseignement section 5 (60 crédits), après un bachelier disciplinaire (180 crédits) et un master disciplinaire (60 ou 120 crédits)

Pour plus d'information sur la Formation initiale des enseignants et enseignantes réformée, voir [ici](#)

Bloc
annuel

1 2

Contenu:

○ Cours et séminaires disciplinaires (10 crédits)

Options et/ou cours au choix [8.0]

De 1 à 1élément(s)

- > Cours au choix de la filière dogmatique [prog-2024-theo2m-ldogm990o]
- > Cours au choix de la filière éthique [prog-2024-theo2m-lethi990o]
- > Cours au choix de la filière exégèse [prog-2024-theo2m-lexeg990o]
- > Cours au choix de la filière histoire du christianisme [prog-2024-theo2m-lhist990o]
- > Cours au choix de la filière théologie pratique [prog-2024-theo2m-lprat990o]
- > Cours au choix de la finalité didactique [prog-2024-theo2m-ldida990o]

Cours au choix de la filière dogmatique [8.0]

- Obligatoire
- ⊗ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- ⊙ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🚫 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc.)

Bloc
annuel
1 2

o Contenu:

Choisir 2 cours parmi :

⊗ LTHEO2272	Droit canonique : questions spéciales	Louis-Léon Christians	FR [q1] [30h] [4 Crédits] ⊕ 🌐	X	X
⊗ LTHEO2362	Dialogue interreligieux	Mehdi Azaiez	FR [q2] [30h] [4 Crédits] ⊕ 🌐	X	X
⊗ LTHEO2412	Ancien Testament : questions approfondies	Matthieu Richelle	FR [q1] [30h] [4 Crédits] ⊕ 🌐	X	X
⊗ LTHEO2421	Nouveau Testament : questions approfondies	Régis Burnet	FR [q1] [30h] [4 Crédits] ⊙ 🌐	X	X
⊗ LTHEO2430	Religions et genre	Justine Manuel	FR [q1] [30h] [4 Crédits] 🌐	X	X
⊗ LTHEO2431	Bible et culture	Hans Ausloos Olivier Riaudel	FR [q2] [30h] [4 Crédits] ⊙ 🌐	X	X
⊗ LTHEO2432	Histoire de l'exégèse	Régis Burnet	FR [q1] [30h] [4 Crédits] ⊕ 🌐	X	X
⊗ LTHEO2471	Histoire et archéologie de la Palestine		FR [q2] [30h] [4 Crédits] ⊙ 🌐	X	X
⊗ LTHEO2481	Judaïsme intertestamentaire et rabbinique	Joachim Yeshaya	FR [q2] [30h] [4 Crédits] ⊙ 🌐	X	X
⊗ LTHEO2621	Questions d'histoire de la théologie du moyen-âg3 1 1 1 h W n 1 G [] 0 0 1 -2.417 1 cm4843002 10.106 cm /lm6 D1 0 S Q 0 0 1 rg BT /F1 6.944 Tf 1				

Cours au choix de la filière histoire du christianisme [8.0]

- Obligatoire
 - ✂ Au choix
 - △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
 - ⊖ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
 - ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
 - △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
 - Activité avec prérequis
 - 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
 - 🌐 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
 - [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)
-

Cours au choix de la finalité didactique [8.0]

- Obligatoire
- ✂ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- ⊖ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🌐 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc.)

Choisir 2 cours parmi :

Bloc
annuel

1 2

ENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Pour accéder à ce master, l'étudiant-e doit maîtriser certaines matières. Si ce n'est pas le cas, elle ou il se verra ajouter, par le Jury, au premier bloc annuel de son programme de master, les enseignements supplémentaires nécessaires.

- Obligatoire
 - ✂ Au choix
 - △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
 - ∅
-

○ Langues (8 crédits)

Grec biblique (5 crédits) prérequis, test dispensatoire en début d'année Anglais (3 crédits), test dispensatoire en début d'année

- LREL1180A [Introduction au grec biblique](#)

PRÉREQUIS ENTRE COURS

Il n'y a pas de prérequis entre cours pour ce programme, c'est-à-dire d'activité (unité d'enseignement - UE) du programme dont les acquis d'apprentissage doivent être certifiés et les crédits correspondants octroyés par le jury avant inscription à une autre UE.

COURS ET ACQUIS D'APPRENTISSAGE DU PROGRAMME

Pour chaque programme de formation de l'UCLouvain, [un référentiel d'acquis d'apprentissage](#) précise les compétences attendues de tout-e diplômé-e au terme du programme. Les fiches descriptives des unités d'enseignement du programme précisent les acquis d'apprentissage visés par l'unité d'enseignement ainsi que sa contribution au référentiel d'acquis d'apprentissage du programme.

THEO2M - Informations diverses

CONDITIONS D'ACCÈS

compléments de formation déterminés en fonction du programme suivi antérieurement (maximum 60 ECTS).

Bacheliers de la Communauté flamande de Belgique

Tous les bacheliers	Accès sur dossier	Sous réserve d'acceptation du dossier, accès moyennant compléments de formation déterminés en fonction du programme suivi antérieurement (maximum 60 ECTS).
---------------------	-----------------------------------	---

Bacheliers étrangers

Tous les bacheliers	Accès sur dossier	Sous réserve d'acceptation du dossier, accès moyennant compléments de formation déterminés en fonction du programme suivi antérieurement (maximum 60 ECTS).
---------------------	-----------------------------------	---

Bacheliers non universitaires

> En savoir plus sur les [passerelles](#) vers l'université

Diplômes	Accès	Remarques
Tout bachelier délivré dans un cursus de type court - crédits supplémentaires entre 45 et 60	Les enseignements supplémentaires éventuels peuvent être consultés dans le module complémentaire .	Type court

Diplômés du 2° cycle universitaire

Diplômes	Conditions spécifiques	Accès	Remarques
Licenciés			
Licenciés en sciences religieuses		Accès direct	Programme de master en théologie 120 aménagé (60 crédits)
Tous les licenciés	S'ils ont suivi le programme-type de la Mineure d'ouverture en théologie chrétienne (30 crédits) ou le Certificat universitaire en théologie (fondements) ou le Certificat d'université : Didactique du cours de religion catholique - Initiation ou le Certificat d'université : Théologie pastorale	Accès moyennant compléments de formation	15 à 30 ECTS complémentaires.
Tous les licenciés		Accès sur dossier	Sous réserve d'acceptation du dossier, accès moyennant compléments de formation déterminés en fonction du programme suivi antérieurement (maximum 60 ECTS).

Masters

Tous les masters	S'ils ont suivi le programme-type de la Mineure d'ouverture en théologie chrétienne (30 crédits) ou le Certificat universitaire en théologie (fondements) ou le Certificat d'université : Didactique du cours de religion catholique - Initiation ou le Certificat	Accès moyennant compléments de formation	15 à 30 ECTS complémentaires.
------------------	--	--	-------------------------------

d'université : Théologie
pastorale

Tous les masters

[Accès sur dossier](#)

Sous réserve d'acceptation du dossier, accès moyennant compléments de formation déterminés en fonction du programme suivi antérieurement (maximum 60 ECTS).

Diplômés de 2° cycle non universitaire

Accès par valorisation des acquis de l'expérience

> Il est possible, à certaines conditions, de valoriser son expérience personnelle et professionnelle pour intégrer une formation universitaire sans avoir les titres requis. Cependant, la valorisation des acquis de l'expérience ne s'applique pas d'office à toutes les formations. En savoir plus sur la [Valorisation des acquis de l'expérience](#).

Accès sur dossier

L'accès sur dossier signifie que, sur base du dossier soumis, l'accès au programme peut soit être direct, soit nécessiter des compléments de formation pour un maximum de 60 crédits ECTS, soit être refusé.

Procédures d'admission et d'inscription

Consultez le [Service des Inscriptions de l'université](#).

ACCÈS SUR DOSSIER

En cas d'admission sur dossier, celui-ci doit être adressé au Vice-doyen de la Faculté de théologie et d'étude des religions, Grand-Place, 45 bte L03.01.01 à 1348 Louvain-la-Neuve.

Le dossier présenté comprendra au moins :

- Un Curriculum vitae
- Copie des diplômes déjà obtenus
- Copie des relevés de notes

Le Vice-doyen détermine après examen du dossier et en concertation avec le responsable académique du programme l'éventuel complément de formation.

RÈGLES PROFESSIONNELLES PARTICULIÈRES

La réussite du master à **finalité didactique** conduit à l'obtention du diplôme de master à finalité didactique ainsi que du titre d'**agrégé** de l'enseignement secondaire supérieur.

La *Réforme des Titres et Fonctions*, en vigueur au 1er septembre 2016, a pour vocation d'harmoniser les titres, fonctions et barèmes des professionnels de l'enseignement fondamental et secondaire de tous les réseaux en Communauté française de Belgique.

Elle vise également à garantir la priorité aux titres requis sur les titres suffisants et à instaurer un régime de titres en pénurie.

Le titulaire de l'AESS pourra connaître les fonctions qu'il peut exercer et les barèmes dont il peut bénéficier [en cliquant ici](#).

L'université ne peut être tenue pour responsable des problèmes que l'étudiant pourrait éventuellement rencontrer ultérieurement en vue d'une nomination dans l'enseignement en Communauté française de Belgique.

PÉDAGOGIE

Le **tronc commun** est conçu de manière à favoriser une approche nettement interdisciplinaire de la théologie. Pour ces principales activités, les cahiers de charges prévoient une interaction entre enseignement et recherche, ce qui doit permettre à tous les étudiants, y compris ceux de la finalité didactique, de s'initier à la recherche dans les divers domaines de la théologie.

Le choix d'une des 5 filières de la **finalité approfondie** permet à l'étudiant de ne pas se disperser dans l'approfondissement de multiples méthodologies (exégèse biblique, histoire, réflexion dogmatique, éthique et pastorale), mais au contraire de cibler son apprentissage dans un domaine, de manière à atteindre un niveau suffisant au cas où il envisagerait une recherche doctorale. Dans ce cas, l'accompagnement par l'enseignant peut être personnalisé, l'apprentissage de la méthodologie spécifique d'une discipline théologique étant situé dans des séminaires de recherche où la méthodologie propre à la discipline donne lieu à des exercices pratiques faisant l'objet d'évaluations formatives.

Pour la **finalité didactique**, l'ampleur du tronc commun (qui, avec le mémoire, est de 90 crédits) permet que l'apprentissage du métier d'enseignant ne se fasse pas au détriment d'une solide formation de base aux diverses disciplines théologiques et à leurs méthodes propres.

L'**interdisciplinarité** entre les domaines de la théologie (mais aussi avec la philosophie et les sciences humaines) est favorisée spécifiquement dans les deux séminaires généraux (THEO2110 De l'heuristique à la communication scientifique en théologie [1er bloc annuel] et THEO2000 Séminaire d'intégration théologique [2e bloc annuel]). Dans les diverses disciplines, l'interdisciplinarité est structurelle. Ainsi, par exemple, l'exégèse biblique articule la philologie, l'histoire, les théories littéraires ; la théologie dogmatique et l'éthique recourent à la philosophie, à l'histoire de la pensée et à diverses sciences humaines ; la théologie pastorale s'appuie sur la sociologie, l'anthropologie et la psychologie.

Situations d'apprentissage et stratégies d'enseignement. Les cahiers des charges des activités prévoient une variété de modes d'enseignement en fonction de ce qui est le plus pertinent par rapport à la discipline théologique envisagée et à sa méthodologie propre. Le fait que, dans la plupart des activités des questions spéciales soient envisagées permet une étude de cas, une approche par problème impliquant la mobilisation de savoirs et de compétences variées.

EVALUATION AU COURS DE LA FORMATION

En plus d'une convention de partenariat avec la Faculté de théologie de la KULeuven, la Faculté développe des contacts internationaux pour la promotion de partenariats privilégiés au niveau de son École doctorale thématique (réseau THEODOC).

FORMATIONS ULTÉRIEURES ACCESSIBLES

Les informations de cette rubrique sont données à titre indicatif et reprennent une liste non-exhaustive des formations auxquelles vous aurez accès après cette formation. Veuillez consulter les conditions d'accès des formations mentionnées afin de vous assurer de disposer de l'information à jour.

Masters complémentaires accessibles : néant. Mais possibilité de compléter la formation par le [Master \[120\] en études bibliques](#) ou le [Master \[120\] en sciences des religions](#).

Par ailleurs, des masters UCLouvain (généralement 60) sont largement accessibles aux diplômés masters UCLouvain. Par exemple :

- le [Master \[120\] en sciences et gestion de l'environnement](#) (accès direct moyennant compléments éventuels)
- les différents Masters 60 en sciences de gestion (accès direct moyennant examen du dossier) :
 - A Louvain-la-Neuve : le [Master \[60\] en sciences de gestion](#), en horaire de jour ; ou le [Master \[60\] en sciences de gestion \(horaire décalé\)](#), en horaire décalé ;
 - A Mons : le [Master \[60\] en sciences de gestion](#), en horaire de jour ; ou le [Master \[60\] en sciences de gestion \(horaire décalé\)](#) en horaire décalé ;
 - A Charleroi : le [Master \[60\] en sciences de gestion \(horaire décalé\)](#) en horaire décalé ;
- le [Master \[60\] en information et communication](#) à Louvain-la-Neuve ou le [Master \[60\] en information et communication](#) à Mons

Formations doctorales accessibles

[Doctorat en théologie](#).

CERTIFICATS

Des activités choisies dans le tronc commun du programme de master pourront constituer un certificat d'université en théologie (approfondissement). Le programme d'un tel certificat sera composé individuellement avec le responsable du programme. Il comprendra au moins une activité dans chacune des disciplines théologiques (exégèse, histoire, dogmatique, éthique, pastorale).

GESTION ET CONTACTS

Gestion du programme

Entité

Entité de la structure

Dénomination

Faculté

Secteur

Sigle

Adresse de l'entité

SSH/TECO/TEBI

Commission d'enseignement en théologie et études bibliques
(TEBI)

Faculté de théologie et d'étude des religions (TECO)

Secteur des sciences humaines (SSH)

TEBI

Grand Place 45 - bte L3.01.01

1348 Louvain-la-Neuve

Responsable académique du programme: jean-pascal.gay@uclouvain.be

Jury

- Président du Jury: jean-pascal.gay@uclouvain.be
- Secrétaire de jury: [Matthieu Richelle](#)

Personne(s) de contact

- Secrétariat: [Pascale Hoffmann](#)